



Consultation publique sur la réduction de la dépendance montréalaise aux énergies fossiles - OCPM

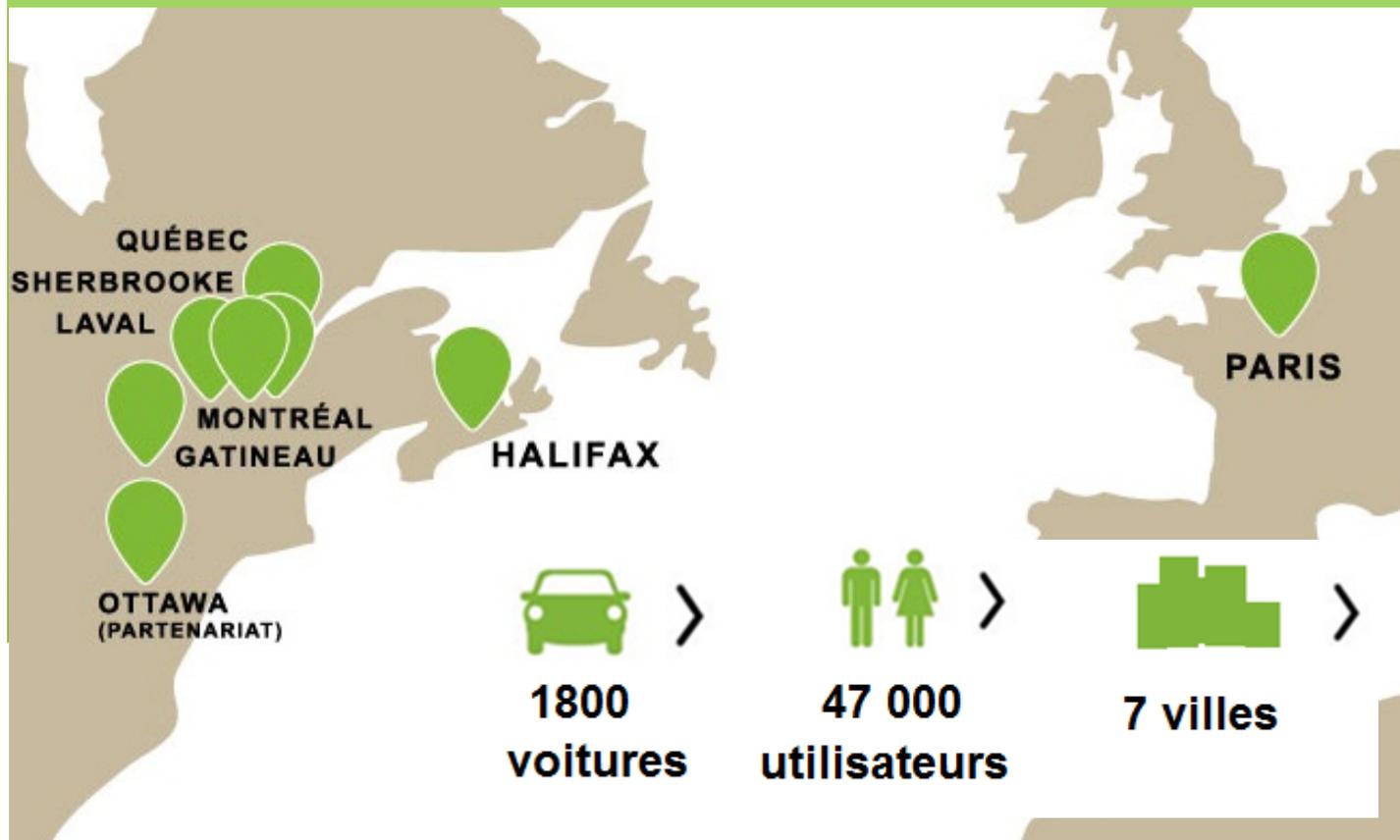
Mars 20

Marco Viviani
Directeur, développement et relations publiques
Communauto

Quantifier la contribution de l'autopartage à la réduction des émissions de GES et de la consommation de carburants

- L'autopartage à Montréal
- Les bénéfices environnementaux
- Le potentiel de réduction des émissions
- Recommandations

COMMUNAUTO AUJOURD'HUI



À MONTRÉAL : deux services complémentaires



Fiable

En boucle avec réservation :
1100 véhicules
Plus de 350 stations
Dans 17 arrondissements



Spontané

En « free-floating » sans réservation :
300 véhicules hybrides
et 100% électriques
Dans 8 arrondissements

MOINS DE VÉHICULES

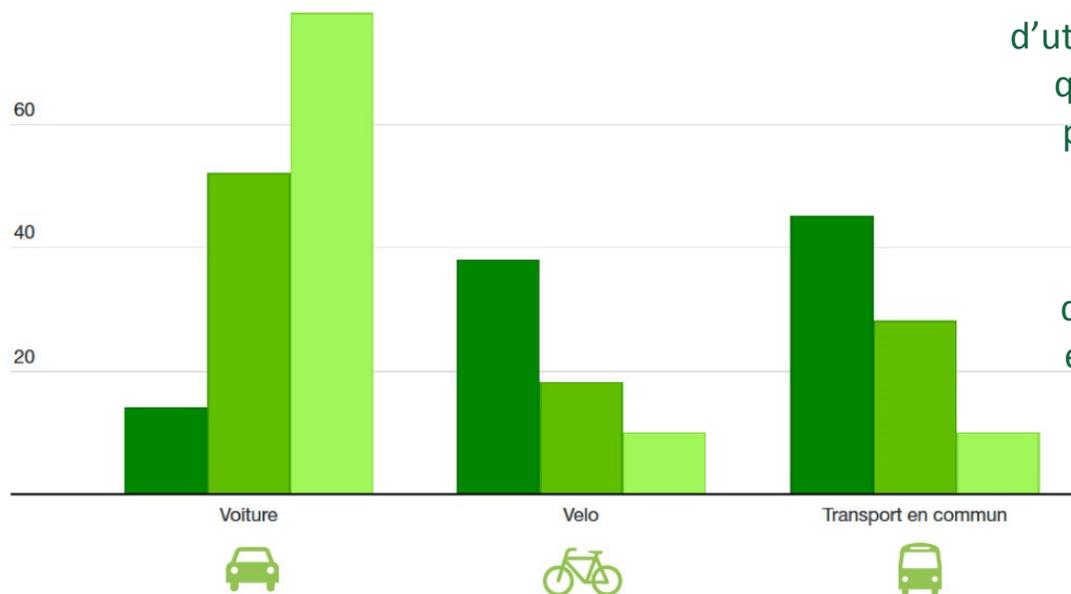
- **81,4% des usagers de Communauto ont vendu ou renoncé à l'achat d'un véhicule**

<i>Caractéristiques</i>		<i>2006</i>	<i>2010</i>
% ayant vendu leur voiture (CAT. 1)		43,2%	41,2%
% ayant retardé l'achat d'un véhicule (CAT. 2)		73,6%	78,9%
% ayant vendu ou retardé l'achat (CAT. 1 ou 2)		82,1%	81,4%
Nombre moyen d'usagers par véhicule d'autopartage		14,9	13,3
Réduction du nombre de voitures due au service	CAT. 1 seulement	2304	5513
	CAT. 2 seulement	4223	11680
	CAT. 1 ou 2	4760	12089
Taux de véhicules remplacés par véhicule Communauto		10,0	10,2



UNE UTILISATION RÉDUITE DE LA VOITURE

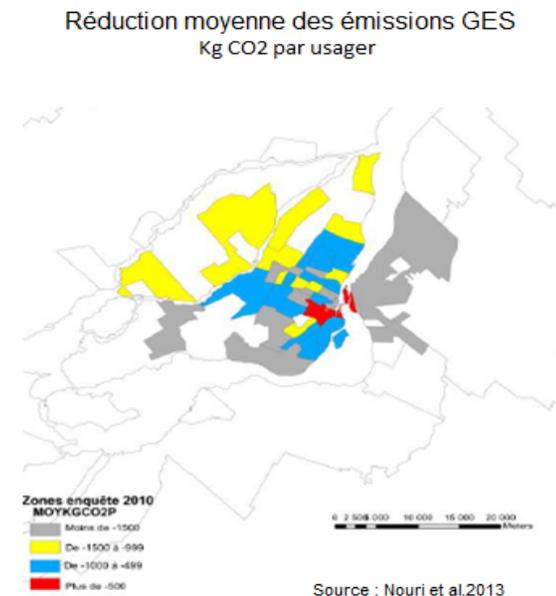
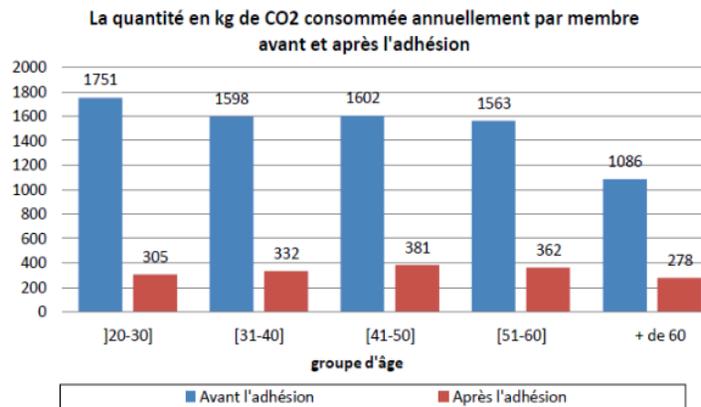
■ Autopartage ■ 1 voiture ■ 2 voitures



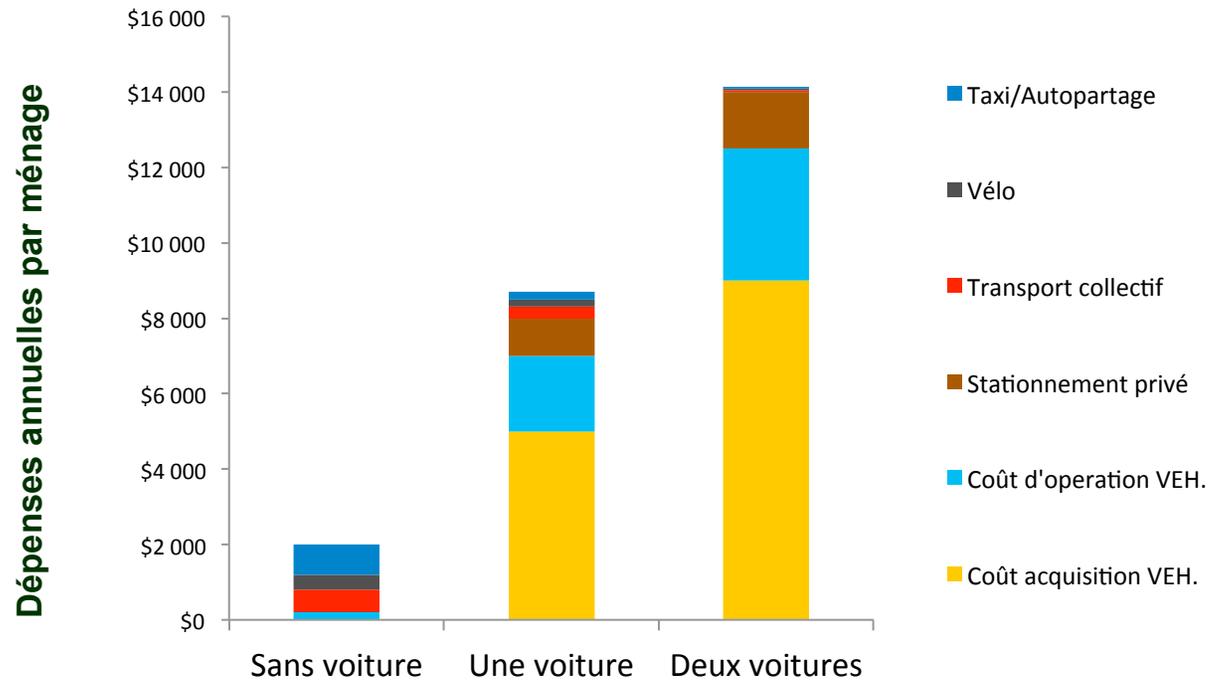
3,7 X moins
d'utilisation de l'auto
que ceux qui en
possèdent une

2 X plus
d'usage du vélo
et du transport
en commun

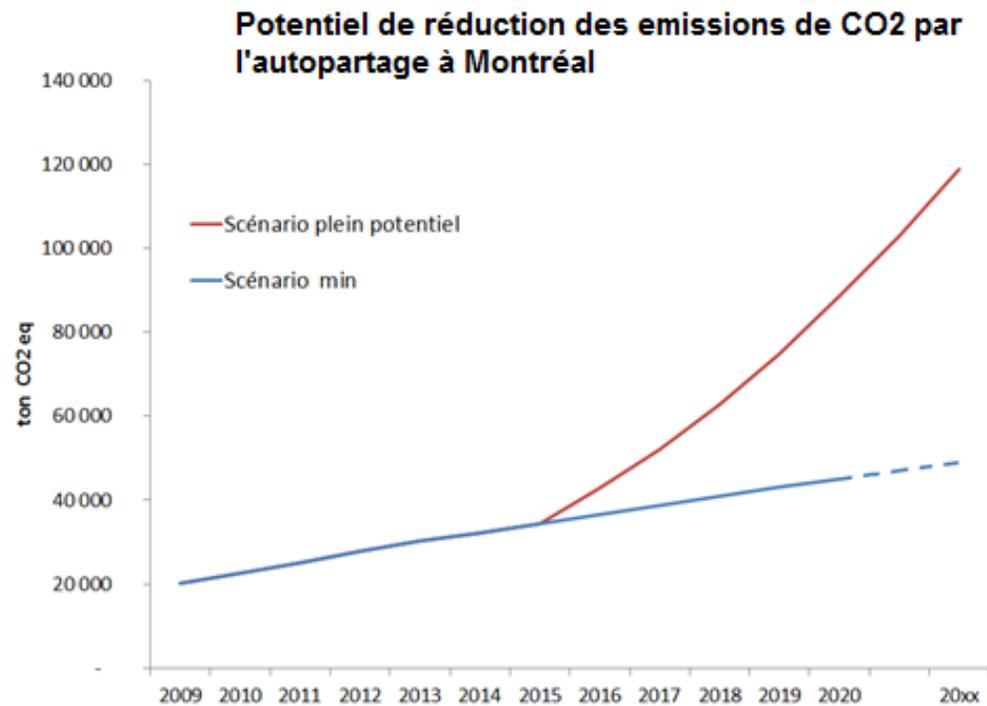
UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS



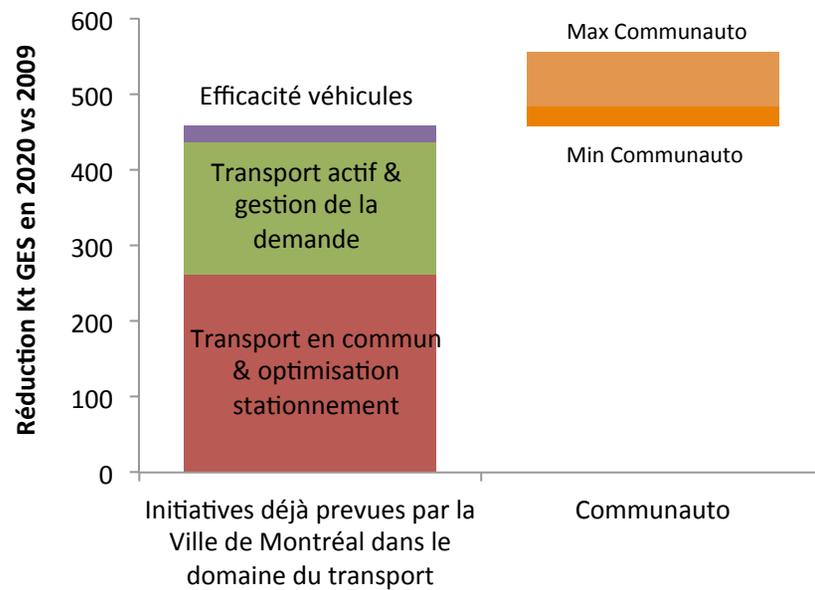
DES AVANTAGES ÉCONOMIQUES



POTENTIEL DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS



VERS L'OBJECTIF -30% GES À MONTRÉAL



-100 kt GES

Pourraient s'ajouter aux réductions déjà prévues grâce à Communauto

Combien pour les autres modes partagés ?

RECOMMANDATIONS

- 1. Reconnaître la contribution de l'autopartage** dans les plans d'intervention de la Ville et dans les règlements de tous les arrondissements
- 2. Reconnaître des avantages aux utilisateurs de l'autopartage**
(Ex. possibilité, à l'instar des VLS, pour les véhicules en autopartage avec réservation de stationner dans toutes les zones SRRR , accès au stationnement tarifé inclus dans le prix de la vignette, accès au réseau de Grands Parcs, etc.)

3. **Mettre en place un réseau de stationnements en voirie** pour les 1 000 véhicules en autopartage en boucle
4. **Adapter les opérations** sur la voie publique



GoGet, service d'autopartage à Melbourne
Source : Car Sharing Association



Service véhicules partagés, Paris
Source : Communauto



Panneau de signalisation d'une station d'autopartage en boucle sur rue
Crédit : Communauto

5. Permettre les véhicules en libre-service à Ville-Marie

6. Inclure une orientation abordant l'aspect de la **tarification incitative pour l'autopartage**, modulée en fonction du type de motorisation des véhicules.

Illustration –Exemple de tarification dégressive selon la motorisation du véhicule en libre-service

	Véhicules électriques		Véhicules hybrides	Véhicules à essence
	Stationnement	Électricité		
Phase 1	400\$	120 - 200 \$	1000\$	1200\$
Phase 2	600\$	120 - 200 \$	1000\$	1200\$



COMMUNAUTO.COM